

Campus d'entreprises ACMUTEP

*(ACcélérateur des MUTations de l'Espace Public
urbain)*



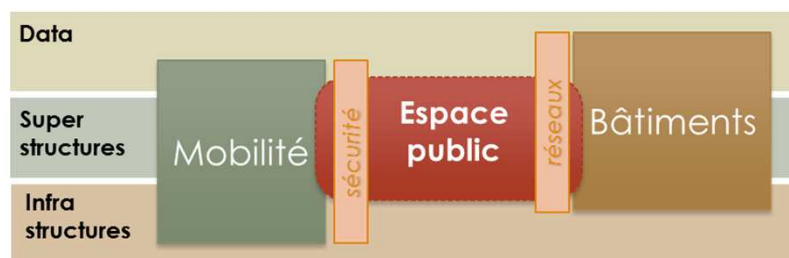
MAJ Juin 2017

Contact :
Olivier DEMOULIN
06.11.32.44.84
o.demoulin@cc-plainedelain.fr

« L'Esace Public Urbain de demain »

Enjeux et positionnement

- A l'occasion de la mise en œuvre du projet Transpolis sur son territoire, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain souhaite approfondir la réflexion sur la Ville de demain partant d'un double constat :
 - **Nécessaire adaptation de nos villes « patrimoines » aux enjeux de bien-être** (climat, pollution sonore, accessibilité, nouveaux usages...) et d'attractivité touristique :
 - Les phénomènes d'îlots de chaleur urbains sont manifestes pour les citoyens. La stérilisation des sols et des sous sols urbains accroît en outre l'appauvrissement de la biodiversité.
 - Le « Renouvellement urbain » classique est trop coûteux en temps et en ressources au regard des surfaces considérées pour adapter nos villes à temps (renouvellement autour de 1à 2% par an).
 - L'Esace public, monopropriété publique, offre des possibilités de mutations importantes d'autant qu'il est souvent jugé surchargé et polarisé vers la mobilité véhiculée (signalisation verticale, potelets...).



- **Nécessaire approche systémique** de l'Esace public :
 - Les approches monofonctionnelles par réseaux techniques sont trop coûteuses pour les donneurs d'ordre. L'aménagement urbain représente le troisième poste de dépenses des communes (sans compter les activités de connexes de surveillance de la voirie, de stationnement, de propreté urbaine ou de collecte des déchets).
 - L'espace public a vocation à héberger de nombreux services : écosystémiques, culturels, mobilités... et les futurs nombreux objets connectés supports de ces services.

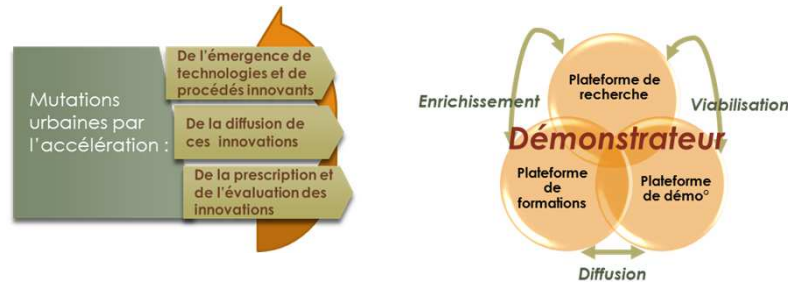
Enjeu : Favoriser l'accélération des mutations de l'espace public urbain

« L'Espace Public Urbain de demain »

Opportunités et Proposition



- La proposition de la CCPA pour répondre à cet enjeu est de promouvoir la réalisation dans la Plaine de l'Ain d'une **plateforme de recherche, de démonstration et de formation dédiée aux innovations dans l'espace public** qui concentrerait ses acteurs.



- Pourquoi ? Les opportunités ne manquent pas :
 - **Ecosystème rhône-alpin extraordinairement riche** pour constituer une force de frappe d'envergure internationale :
 - Des Instituts de recherche (Labex IMU, CEA, IFSTTAR, CEREMA...) et des écoles renommées (INSA, ENTPE, ENISE, ENSAL, IUG...)
 - Des pôles de compétitivité (LUTB, Tenerdis...) et des clusters (INDURA, Lumière,...) très liés aux problématiques d'aménagement urbain.
 - Des métropoles lyonnaises et grenobloises fortement engagées.
 - **Grande surface de terrain disponible**, desservie par l'autoroute (A42), **toute proche de Lyon** c'est-à-dire à 20 minutes de ses gares et de son aéroport.
 - **Projet Transpolis en cours de réalisation** : Projet porté par le pôle de compétitivité LUTB et par l'IFSTTAR qui vise à offrir un outillage d'expérimentation dédié à la mobilité à large spectre : comportement routier, crash tests des équipements de la route mais aussi simulation d'un environnement urbain de 25 ha. (soit le plus vaste théâtre au monde pour ce type d'usage)

Fonctionnalités Transpolis



Site propre du futur



Arrêt de bus (2 vis-à-vis - en chaussée démontable)



Aire de livraison (15x2,60 m) mutualisée avec arrêt de bus



Plateforme multimodale routierail (7000m², tronçon de voie ferrée, cercle rayon 35m)



Station énergie (gazole, essence E5-E10, GNV, ADBLUE, fuel oil, hydrogène)



Poste de commande ville



Plan de situation

« L'Espace Public Urbain de demain »

L'articulation des activités du technopôle

- Accélération technologique et scientifique en lien avec les pôles de compétitivités et les clusters notamment
 - **Démonstrateur** industriel (Plateforme d'expérimentation et d'essai, « Studio IMU »...) permettant la validation des concepts et par suite la recherche de partenaires pour un démarrage industriel et commercial.
 - **Animation de la recherche appliquée** par la mutualisation des financements et de la propriété intellectuelle.
 - **Appui au développement et aux transferts technologiques** (Club d'investisseurs, SATT, capital risque etc.)
- Consolidation des usages et des techniques
 - **Caractérisation et Normalisation...** Protocole de validation et de « caractérisation » (CEREMA, CSTB...) pour faciliter l'introduction des concepts innovants dans l'espace public.
 - **Formations (continue/professionnelle)**
 - Intégration de « chantiers écoles » dans les cycles de grandes écoles locales
 - Formation pour les ingénieurs et techniciens territoriaux en lien avec le CNFPT notamment. Ces publics sont bien souvent à la fois les acheteurs et les prescripteurs des innovations dans l'espace public.
 - Formation des acteurs intervenants dans l'espace public en lien avec les Fédérations professionnelles (FNTP,...)
 - Potentiellement formations en apprentissage
- Fertilisation au sein d'un Campus :
 - Hôtellerie d'entreprises notamment utilisatrices de Transpolis et Pépinière d'entreprises accompagnant les développements de la recherche et de l'industrialisation.
 - Usine Collaborative au sein du campus pour mettre au point les concepts à placer sur le démonstrateur.
 - Evènements et appui aux projets et à la recherche de financements (H2020, IUA, FUI, Appels à projets ADEME, etc.)

